

Projet musical « un air de famille »

Réunion préparatoire Lundi 27 Janvier 18h30 école d'Aunac

[Diaporama de présentation](#)

1- Tour de table des présents

Présentation des membres des structures scolaires

Maxime Certin : Directeur de l'école d'Aunac

Margot Brunaud : enseignante CE2-CM, école d'Aunac

Melissa Autin : enseignante CE2-CM, école Saint Front

Nathalie Cayre : enseignante dispositif ULIS collège Mansle

Excusé :

Sébastien Julien : professeur de musique collège de Mansle

Patricia Fragnaud responsable bibliothèque St Ciers

Caroline Desvars : Responsable culture CdC Cœur de Charente

Présentation des différentes APE

Frederic Bauchaud : Président APE collège Mansle

Aliptien Masseteau : Président Ape Aunac

Mélanie Saulnier : Représentante APE Saint Front

Présentation des parents d'élèves des différentes écoles

2- Présentation du projet

Les artistes :

Céline Castaño : Chanteuse et pianiste

Julien Birot : Guitariste bassiste

Emile Bayenda : Percussionniste

Volet 1 : Rencontre avec les enfants sur 5 séances, objectif : réaliser une chanson dans les écoles et l'accompagnement percussions au collège

Nombre d'enfants concernés : 23 élèves à Aunac, 16 à Saint Front et une trentaine à Mansle

Aunac : novembre/décembre St front et Mansle : janvier/février

Travail de répétition, travail sur les textes,

Mars/avril/mai : répétitions sans les artistes

28 mai : A l'occasion de la journée de liaison école collège, les écoles de St Front et D'Aunac se rendront au collège de Mansle. Une répétition générale sera organisée à cette occasion avec le professeur de musique du collège.

Volet 2 : Temps de résidence ouvert aux élèves

Artistes viendront 1/2/3 Juillet 2020 à la Salle des fêtes d'Aunac

Mercredi 1 soir un temps de débat musical sera organisé à la bibliothèque de Saint Ciers

Jeudi 2 Juillet temps d'échange avec les élèves

Vendredi 3 juillet : préparation du concert, répétition, installation du matériel

Volet à affiner pour les dates et horaires

Volet 3 : concert du vendredi soir

Concert

Le projet permet de participer au prix de l'Audace Artistique et Culturelle 2020, (Seul projet à représenter l'Académie de Poitiers), dont le 1^{er} prix est une dotation de 7500€.

M Certin montre une vidéo qu'il a réalisé afin de nous présenter les artistes, leur travail avec les enfants de l'école d'Aunac, de Saint Front, du collège de Mansle et de l'Ephad de Saint Front.

3- Le budget prévisionnel

Partie concernant les interventions déjà subventionnées 6000€

Dépense	Recette
Cachet des artistes 5000€	Drac 5000€
Frais de déplacement 1000€	Daac 1000€
TOTAL 6000€	TOTAL 6000€

Partie concernant le temps de résidence et de concert : 3440€

Dépense	Recette
Frais de résidence 1137€	Ape Aunac 2760€
Frais concert 1223€	Cdc Cœur de charente 500€
Loc matériel 700€	
Loc salle des fêtes 3j 180€	Commune d'aunac 180€ (gratuité de la salle)
Sacem 200€	
TOTAL 3440€	TOTAL 3440€

Estimation des versements pouvant venir en déduction des 2760€ versés par l'APE Aunac

Recette	
Ecole Aunac jusqu' à 500€	
Ecole ST Front jusqu'à 500€	
College Mansle jusqu' 500€	
Benef soirée musicale St Ciers 150€	
Ephad 150€	Convention signée Donc OK
Occe 400€	
Recette du concert (buvette dons) 400€	
Mécénat 160€	

4- Définition du lieu et de la date

Le vendredi 03/07

Lieu de départ envisagé : champ de foire d'Aunac

Lieu de repli et réservé : salle du gymnase de Mansle

Financement de la salle de Mansle : mise à disposition gratuite

5- Questions diverses

Des questions émergent quant à l'organisation de l'évènement

Choix du lieu de l'évènement ?

Capacité d'accueil de la salle des fêtes d'Aunac : ok pour la résidence et les actions autour

Capacité de la salle de Mansle : 800 (info à vérifier)

Champ de foire : problème d'installation du matériel et nécessité de recruter de la main d'œuvre

Le stationnement : lieux envisageables : parking du feu d'artifice (demander au propriétaire du champ), terrain de foot, ...

Comment échelonner l'installation du matériel ? Barrière, scène à l'avance ?

Si mauvais temps sur le champ de foire, solution de repli, salle de Mansle

Réservation du matériel pour le 03/07 : il faut s'y prendre maintenant

Prévoir accès aux membres de l'Ehpad si sur le champ de foire ?

Sollicitation des communes pour mobiliser du personnel communal ? aide de l'ECLA ?

Contrainte et avantage de chaque lieu ?

M Certin propose l'organisation de commissions, qui dans un premier temps réfléchiront entre elles aux avantages et inconvénients de chaque lieu, ainsi qu'à l'organisation en amont (matériel, aide humaine, réservation...).

Un temps d'échange et de restitution est prévu le lundi 09 mars à 18h30, c'est à ce moment qu'un lieu définitif sera choisi.

6- Organisation des commissions

1 santé, sécurité

Membres : François Gavallet, Cécile Thomas, Stéphanie Rocheron, et Géraldine Julien

Réunion prévue le lundi 03 février 2020 à 18h30 à l'école d'Aunac

2 restauration, buvette

Membres : Isabelle Boisset, Suzanna Goncalves, Myriam Ramat, Mélissa Autin, Mélanie Saulnier,

Réunion prévue le jeudi 06 février à 17h30 chez madame Boisset

3 logistique et matériel

Membres : Julie Claitte-Hamon, Samantha Prevot, Amandine Chabeaud, Eric Laforge,
Margot Brunaud

Réunion prévue le mardi 04 février 2020 à 19h à l'école d'Aunac

4 communication

Membre : Olivier Bourchenin, Sylvain Piat, Laurence Nonnet, Pierre-Marie Moreau

Réunion prévue le 17 février à 18h30 chez monsieur Piat

Chaque commission aura un référent qui rédigera un compte rendu des réflexions menées.

Ce compte rendu sera ensuite transmis à M Certin et M Masseteau puis diffusé par mail à la liste de diffusion de projet

Une réunion commune se tiendra le 09 mars à 18h30 à l'école

La réunion se termine à 20h30.